

Lettre du Supérieur Général sur les paroisses vincentiennes

Rome, octobre 2011

*Aux Visiteurs et leurs Conseils,
aux Présidents des Conférences Continentales
et à tous les Confrères de la Congrégation de la Mission*

Chers Confrères,

La grâce et la paix de Jésus Christ soient toujours avec nous !

L'Assemblée Générale de 2011 a approuvé un postulat adressé au Supérieur Général, sollicitant une étude sur notre travail vincentien dans les paroisses et sur la possibilité d'en élaborer un *Guide Pratique*. Après avoir étudié ce postulat au Conseil Général, un questionnaire a été envoyé à toutes les provinces afin que l'on réfléchisse sur ce thème à partir de notre réalité vécue et que l'on envisage la possibilité d'élaborer ce *Guide Pratique pour les paroisses*. Y ont répondu seulement 23 provinces et je les en remercie pour cette précieuse et généreuse collaboration.

J'ai étudié avec le Conseil Général les réponses des provinces. Je voudrais présentement partager avec vous quelques réflexions importantes que j'ai trouvées dans les réponses reçues. Je vous présente également les décisions que nous avons pu arrêter :

1. Les réponses reçues affirment que le travail en paroisse constitue une réalité incontestable dans notre travail. Il s'agit d'une réalité complexe, numériquement significative dans presque toutes les provinces, impliquant de nombreux confrères. Ce travail a une signification très variée en fonction de la réalité socio-pastorale de chaque continent, de chaque pays et de chaque province. Il n'y a pas de consensus sur ce qui constitue une « paroisse traditionnelle » ou une « paroisse missionnaire », bien qu'il y ait une préoccupation et un intérêt pour adapter cette réalité pastorale à la spécificité de notre vocation missionnaire vincentienne. Certains ont même proposé d'abandonner cette terminologie, théologiquement et pastoralement considérée comme inexacte et inappropriée.

2. Bien que peu de provinces aient répondu au questionnaire, et tenant compte de la diversité d'expériences, les réponses reçues présentent une grande variété d'éléments qui révèlent la complexité du thème et la nécessité d'approfondir, de discerner et d'évaluer notre travail vincentien dans les paroisses :

a) A travers les réponses reçues, nous constatons en général, une prise de conscience commune de notre vocation missionnaire, de notre mission auprès des pauvres, de notre engagement pour la formation du clergé et des laïcs, de la nécessité d'un travail accompli selon l'esprit vincentien, de la promotion des ministères vincentiens et pratiques pastorales plus en accord avec notre charisme. Cependant cette conscience commune ainsi comprise se réalise de manière assez variée et diversifiée au risque de vouloir justifier et légitimer le travail en paroisse au détriment du vécu de notre identité vincentienne.

b) Certaines réponses venant des provinces parlent de la vocation missionnaire de l'Église tout entière et présentent des expériences, des caractéristiques et des exigences spécifiques qui pourraient rendre effective notre identité vincentienne dans les paroisses. Il s'agit là des éléments qui pourraient constituer des critères, des lumières et des pistes importantes pour notre réflexion et notre travail :

- Une paroisse missionnaire vincentienne doit être située dans un milieu pauvre, de préférence parmi les plus pauvres. Elle doit être fondamentalement orientée vers le service des pauvres, répondant ainsi aux nouvelles situations de pauvreté et aux besoins de la formation du clergé et des laïcs en vue de l'évangélisation des pauvres. Les pauvres ont besoin d'une évangélisation intégrale et constituent le lieu géographique, social et pastoral de toute paroisse missionnaire vincentienne.
- Fidèle à l'esprit de Saint Vincent, une paroisse missionnaire vincentienne doit être une « Maison de la Mission » : il ne suffit pas de maintenir et d'encourager la foi des fidèles au sein des structures et situations ecclésiales établies et organisées, il faut aussi un engagement réel là où les situations et les besoins des pauvres et de l'Église sont les plus urgents, notamment lorsque le manque de clergé et des agents pastoraux se fait sentir. Une paroisse missionnaire vincentienne doit être dans un état continu de mission et se mettre toujours à la rencontre des pauvres plus lointains et abandonnés.
- Une paroisse missionnaire vincentienne doit être caractérisée par une action pastorale conforme à l'esprit vincentien. Il doit être présent et inspirer toute notre action pastorale traditionnelle. Mais il doit aussi lutter pour le renouvellement continu, pour l'attention aux signes du temps et pour les besoins les plus

urgents des pauvres et de l'Église. Le travail doit être entrepris, planifié et réalisé en communauté, en harmonie avec les orientations de l'Église locale, sans toutefois négliger ce qui est spécifiquement vincentien. La vie et le travail doivent être menés en conformité avec les cinq vertus missionnaires vincentiennes. Mais l'engagement doit connaître aussi des limites dans le temps.

- Dans la paroisse missionnaire, il faut définir de façon claire les priorités, les ministères vincentiens et les propositions pastorales plus conformes à notre esprit, par exemple: l'évangélisation intégrale qui comprend le service de la parole et la pratique de la charité, la promotion, la formation et la participation des laïcs dans l'action pastorale au sein d'une Église participative et ministérielle, le développement de la dimension sociale et caritative en faveur des pauvres, le développement d'une pastorale prophétique et l'attention aux nouvelles formes de pauvreté, aux minorités marginalisées et lointaines (*misiones inter gentes*), dans l'action sociale, l'étude et l'application de la méthodologie du changement systémique et la doctrine sociale de l'Église, un soutien pour les missions et la réalisation des missions populaires, les branches de la famille vincentienne, la collaboration et l'action commune avec les autres vincentiens, la collaboration avec les prêtres diocésains, le développement de l'esprit communautaire, faisant de la paroisse un réseau communautaire, la promotion, la collaboration et un soutien pastoral pour les mouvements sociaux et populaires...

c) L'existence et la permanence de nombreuses paroisses dans les provinces sont liées à des facteurs historiques et contextuels de la réalité sociale, ecclésiale et provinciale, et aux multiples défis de l'évangélisation aujourd'hui. La compréhension de nos paroisses dans le contexte actuel révèle d'autres problèmes liés à notre thème lesquels doivent être étudiés et approfondis, par exemple: le vieillissement des confrères et de leur action missionnaire, le soutien financier des provinces, la présence vincentienne dans le scénario ecclésial actuel de chaque pays ou continent, la formation pour de nouvelles formes d'activité missionnaire aujourd'hui, etc.

d) Certaines provinces s'efforcent de mettre en place des mécanismes et des initiatives provinciales et locales afin d'animer, de soutenir et de développer l'identité vincentienne dans le travail missionnaire en paroisse, par exemple: des rencontres des confrères travaillant dans les paroisses, la création d'une commission provinciale pour les paroisses, la révision des œuvres, l'abandon des paroisses et la création des œuvres à caractère plus vincentien, l'élaboration d'un plan pastoral provincial pour les paroisses, l'élaboration des contrats avec le diocèse, l'élaboration d'un contrat à durée déterminée,

la formation spécifique des confrères pour le ministère paroissial, l'élaboration et la révision du plan pastoral local, etc. Toutes ces initiatives sont utiles et nécessaires pour redynamiser, de manière vincentienne, toute la pastorale paroissiale.

3. Les différents éléments contenus dans les réponses des provinces suscitent davantage d'interrogations que de réponses. La diversité d'expériences et les voies suivies nous invitent à une réflexion plus approfondie de notre thème. Etant donné la complexité dudit thème et le nombre insignifiant de réponses des provinces au questionnaire, je juge qu'il n'est pas opportun ni prudent d'élaborer pour le moment un *Guide Pratique pour les paroisses*. Je propose de mener une réflexion encore plus ample à différents niveaux de la Congrégation. Mais concrètement:
 - a) Que toutes les conférences continentales promeuvent l'étude de ce thème, en présentant des points spécifiques pour nous aider à comprendre et à mieux évaluer ce ministère, à la lumière de notre charisme missionnaire vincentien.
 - b) Que tous les Visiteurs et leurs conseils promeuvent, dans leurs provinces respectives, une étude sérieuse sur le travail vincentien en paroisse, en vue d'une évaluation sincère et d'une révision des œuvres.
 - c) La consécration d'un numéro spécial de *Vincentiana* sur les paroisses afin d'animer et de susciter la réflexion sur ce thème.
 - d) Ce thème sera étudié en profondeur à la rencontre des Visiteurs en 2013, dans l'espoir de rassembler les résultats des réflexions faites afin de parvenir à des propositions concrètes pour une action appropriée, efficace et assumée par tous.
4. Je reconnais que ce thème est d'une importance fondamentale pour la croissance de notre fidélité créatrice à la Mission. Il s'agit d'une question souvent exprimée à diverses reprises et occasions, cependant elle nécessite un meilleur discernement et une étude plus approfondie. En ce moment où toute la Congrégation s'efforce d'assimiler et de mettre en pratique les conclusions de l'Assemblée Générale 2010, je pense qu'il serait opportun d'étudier ce ministère dans les paroisses avec courage, beaucoup de sérieux et avec la responsabilité requise.
 - a) J'encourage tous les confrères afin que, dans une attitude de conversion et de fidélité vincentienne, ils s'efforcent d'approfondir et de discerner ce grand défi. Je prie spécialement les Visiteurs, Vice-visiteurs et leurs conseils de mettre tout en œuvre pour promouvoir cette réflexion dans leurs provinces et pour prendre avec sérénité et courage, toutes les décisions nécessaires qui s'imposent pour que notre action soit réellement missionnaire.

b) Je vous demande de me faire parvenir avant le 31 août 2012, tous les résultats des réflexions et décisions relatives à ce thème afin que, conjointement avec le Conseil Général, nous puissions nous aussi étudier et approfondir ce ministère.

Je vous embrasse fraternellement tout en demandant à Dieu, par l'intercession de Saint Vincent de Paul, la lumière et la force de son Esprit afin que nous puissions toujours avancer avec fidélité, joie, union et engagement dans le zèle missionnaire en faveur des pauvres.

Votre frère en saint Vincent,

A handwritten signature in black ink, reading "G. Gregory Gay, C.M." in a cursive script.

G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général